

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

N° D2017-086

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le douze du mois de septembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'ASSAIS-LES-JUMEAUX sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

21 présents + 3 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Ludovic BARREAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

3 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Huguette ROUSSEAU

Excusé (e) s : Maryse BARIGAULT, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Lucette ROCHER

Jean-Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 7 septembre 2017

**MEDIATHEQUE
CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MEDIATHEQUE
ET LE CENTRE SOCIO CULTUREL DE L'AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET :
PROJETS 2017-2018 « ANIMATIONS POUR LE PUBLIC ADOLESCENT »**

- Considérant, que la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet a pour mission de fournir une offre culturelle multiple aux individus et groupes sociaux du territoire sans distinction et qu'elle propose des animations pour le public adolescent tout au long de l'année.
- Considérant, que le Centre socioculturel a pour but de favoriser et promouvoir le lien social local et une mission d'animation et d'accompagnement de projets pour le public adolescent avec Le Point Accueil Jeunesse (PAJ).

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Valide la convention entre la médiathèque AVT et le Centre Socio Culturel pour l'année scolaire 2017/2018 jointe en annexe.
- ✓ Valide leur action commune en direction du public adolescent.
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer cette convention.

AR-Préfecture

079-200041416-20170912-D2017086-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2017

Publication le : 21-09-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48